

COMMUNIQUÉ

Non, Monsieur Hollande, l'apprentissage n'est pas la solution au chômage des jeunes!

Le président du Medef, Pierre Gattaz, ne pouvait espérer réponse plus rapide. Moins d'une semaine après avoir exigé du gouvernement la mise en place d'une « task force » pour agir en faveur de l'apprentissage, le président de la République lui répond favorablement lors d'une intervention télévisée.

Le SNUEP-FSU dénonce avec force les mesures annoncées à cette occasion consistant, une fois de plus, à promouvoir l'apprentissage à tous crins. À présent, il s'agirait de prendre en charge dans les entreprises de moins de 20 salarié-es, par l'octroi de primes, la quasi totalité du salaire d'un apprenti mineur lors de sa première année.

Des sommes faramineuses ont déjà été octroyées aux entreprises pour favoriser l'embauche d'apprenti-es au prétexte de la lutte contre le chômage. Ces mesures, onéreuses pour le contribuable, n'ont fait l'objet d'aucun bilan et semblent peu probantes puisque le taux de chômage des 15-24 ans n'a cessé d'augmenter depuis 3 ans. Quant aux taux de décrochage des jeunes en apprentissage sur des formations de niveau V et IV, ils sont alarmants et bien supérieurs à ceux des élèves en formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

Si François Hollande ne tarde pas à répondre aux exigences du Medef, il apparaît bien plus réticent à tenir ses propres engagements de revalorisation des lycées professionnels annoncés lors de sa conférence de presse de février.

Le SNUEP-FSU désapprouve fortement ces nouvelles mesures et demande un investissement ambitieux pour les 550 000 élèves scolarisés dans l'enseignement professionnel public. Il est urgent qu'une réelle valorisation de la voie professionnelle publique sous statut scolaire soit mise en œuvre avec des moyens dédiés tant en termes d'offre de formation sur tout le territoire que de créations de postes.

Le SNUEP-FSU affirme qu'il y a urgence à investir dans le service public de la formation professionnelle initiale, outil efficace et incontournable pour lutter contre les sorties sans qualification, pour permettre d'améliorer le niveau de qualifications des jeunes et leur assurer une insertion professionnelle durable.

Le secrétariat national

Contacts:

Jérome Dammerey : 06 29 41 20 10 Sigrid Gérardin : 06 81 61 10 24